



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec

**Communiqué**  
**À tous les médias**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Rapport du BAPE sur les gaz de schiste : il ne faut pas évacuer les retombées économiques du débat**

**Montréal, le 15 décembre 2014** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) prend acte des conclusions du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la filière des gaz de schiste au Québec et rappelle qu'il est nécessaire de mettre en lumière les considérants économiques liés à son développement, car ces derniers doivent faire l'objet d'une analyse approfondie de la part d'experts.

« Nous allons examiner de façon plus approfondie le rapport du BAPE, mais nous comprenons qu'il existe une certaine blessure sociale auprès de la population en rapport à ce dossier, qui a souffert d'un mauvais départ », affirme la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. « La population devrait cependant détenir un portrait de la situation plus complet, qui inclut également les retombées économiques de ces projets, alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui. »

En fait, la FCCQ rappelle que les analyses du BAPE sont prioritairement orientées vers l'acceptabilité sociale et l'impact environnemental de projets, ce qui est essentiel. Cependant, le gouvernement du Québec doit aussi être en mesure de documenter de façon fiable les aspects économiques, mais, à ce jour, il n'est toujours pas capable de les chiffrer convenablement. Par le passé, la FCCQ a dénoncé l'absence d'analyses coûts-avantages et de retombées économiques lors de consultations publiques, études qui permettent de quantifier les divers paramètres à considérer lors d'un examen de projet.

Pour ce faire, lors de son passage devant le BAPE au mois de mai dernier, la FCCQ avait proposé au gouvernement la réalisation de quelques projets pilotes au Québec qui permettraient de déterminer le potentiel réel de développement de cette ressource et d'obtenir des données scientifiques qui permettraient de valider ou d'invalider tous les calculs et les conclusions des études théoriques actuelles.

Elle suggérerait aussi un examen en profondeur des redevances, de la création d'emplois et des retombées économiques générées dans d'autres provinces et d'autres pays, afin que le gouvernement puisse estimer la création de richesse dont il se prive en retardant l'examen complet de cette industrie. Dans son mémoire, la FCCQ cite les modèles d'exploitation du gaz naturel en Colombie-Britannique, en Alberta et aux États-Unis, ainsi que la récente ouverture de l'Union européenne pour l'exploration, notamment au Royaume-Uni, au Danemark, en Pologne et en Roumanie.

« Il est nécessaire que le gouvernement du Québec mette en place un cadre législatif et réglementaire clair, stable et prévisible et qu'il redéfinisse son mode d'accompagnement des promoteurs des grands projets de développement. L'acceptabilité sociale doit être une responsabilité partagée entre les entreprises et le gouvernement », affirme Mme Bertrand.

Au moment où nous avons besoin de toutes les initiatives pour soutenir la vitalité et le développement économique, nous ne pouvons faire fi de projets structurants responsables qui respectent les principes du développement durable et qui contribueront à la prospérité des générations futures.

Pour consulter le mémoire de la FCCQ, veuillez [cliquer ici](#).

#### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

#### **Renseignements :**

Camilla Sironi

Conseillère aux communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514 844-9571 p. 3227

Cell : 514 647-4745

[camilla.sironi@fccq.ca](mailto:camilla.sironi@fccq.ca)